

## La France exporte toujours plus de matières premières de recyclage : plus 75 % de 1999 à 2014

**Les matières premières de recyclage (MPR) – déchets recyclés de métaux ferreux, non ferreux, de papiers-cartons, plastiques... – permettent d'économiser des ressources, en substitution de matières vierges. Alors que les importations sont restées stables en quantité depuis 1999, les exportations ont considérablement augmenté. Le solde des échanges français a été multiplié par 8 en 15 ans, pour atteindre 2,8 milliards d'euros (Md€) en 2014, soit l'équivalent de la valeur de la production agricole, ou des services financiers.**

Le contrôle et le suivi du commerce international sont assurés par l'administration des douanes (en quantité et en valeur). Les matières premières issues du recyclage des déchets non dangereux s'échangent comme des produits car elles ont une valeur marchande. Attractives en termes de prix, elles permettent des économies de matière, d'énergie, d'eau, avant d'être réintroduites dans le processus de production. Leur transport vers des destinations parfois lointaines contribue aux émissions de gaz à effet de serre. À ce titre, un des objectifs de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, dans son article 70, est de promouvoir l'utilisation des ressources à l'échelle des territoires. Le suivi longitudinal, réalisé pour la première fois sur quinze ans, montre une forte hausse des exportations.

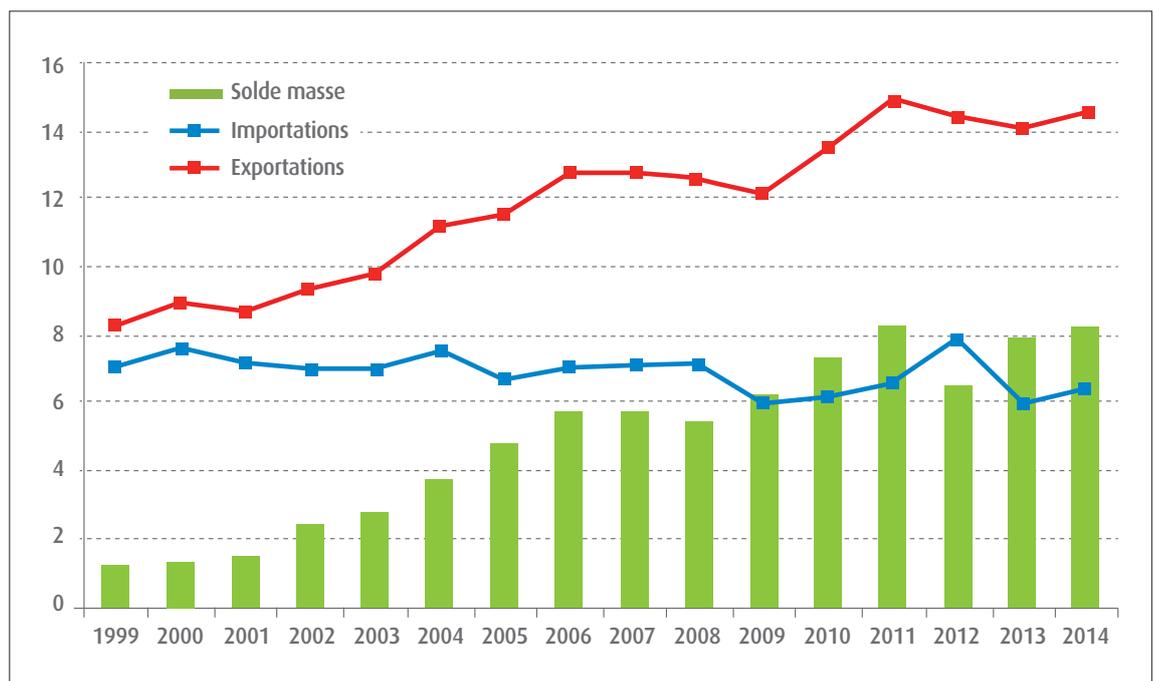
### Des exportations en forte croissance

8,3 millions de tonnes (Mt) de déchets étaient exportées en 1999 et 14,5 Mt en 2014, soit une hausse de 75 % (+ 4 % en moyenne par an). Dans le même temps, les importations déclinaient de près de 1 % par an, passant de 7 Mt en 1999 à 6,3 Mt en 2014 (graphique 1). Ces flux sont très dépendants de la conjoncture internationale, ainsi que le montre l'inflexion constatée à la suite de la crise de 2009.

L'accroissement des exportations est en grande partie le fait des déchets d'acier (3,7 Mt en 1999 et 6,3 Mt en 2014), de papiers-cartons (respectivement 0,9 Mt et 2,6 Mt) et, dans une moindre mesure, des plastiques (0,06 Mt en 1999 et 0,4 Mt en 2014).

Graphique 1 : solde des échanges de matières premières de recyclage, en masse

En millions de tonnes



Sources : douanes. Traitements : SOEs, 2015



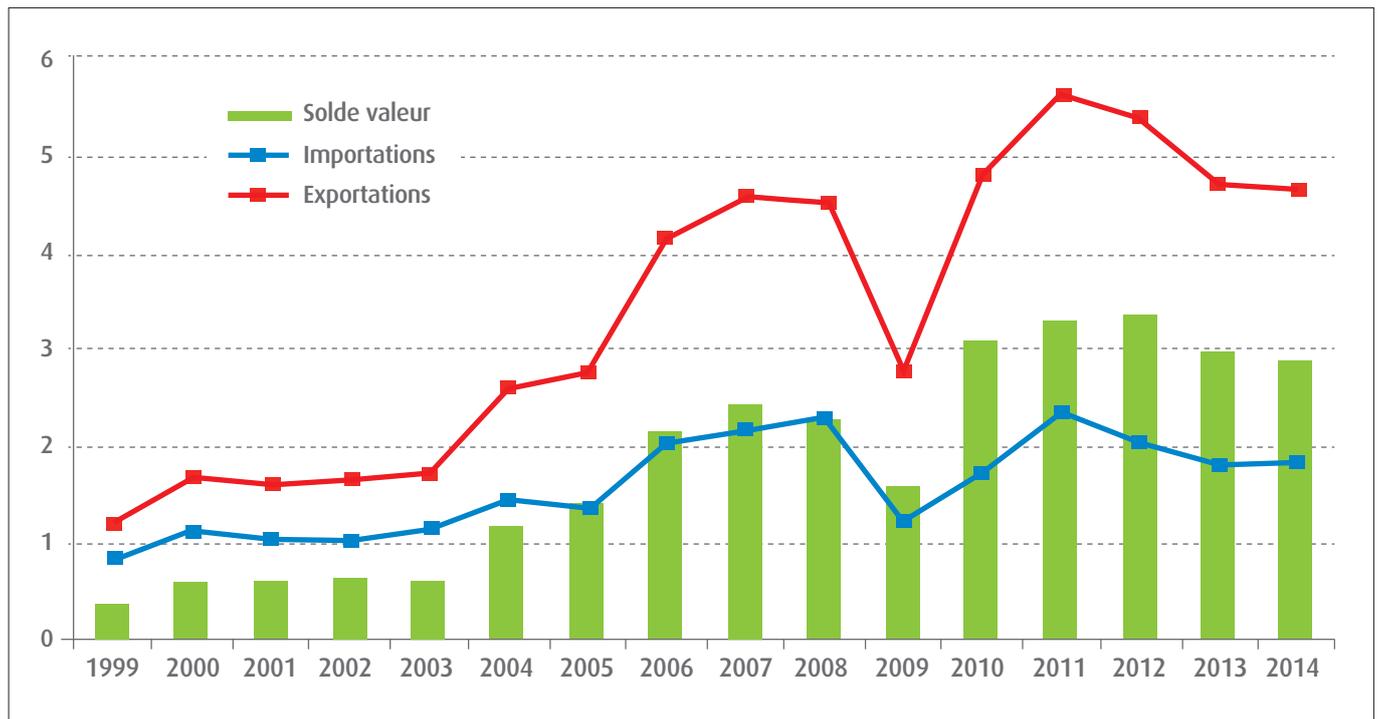
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère  
de l'Écologie,  
du Développement  
durable  
et de l'Énergie

## Graphique 2 : solde des échanges de matières premières de recyclage, en valeur

En milliards d'euros



Sources : douanes. Traitements : SOeS, 2015

### Un solde commercial élevé

En 2014, les exportations de MPR se sont élevées à 4,6 Md€ et les importations à 1,8 Md€. Le solde (2,8 Md€) a été multiplié par 8 en 15 ans (graphique 2). Cet excédent est de l'ordre de ceux des échanges de produits agricoles (production brute, hors produits transformés) ou du solde des produits financiers. Le solde en valeur est tributaire de l'évolution des prix des MPR. La France exporte des déchets ayant plus de valeur ajoutée (321 euros/tonne), que ceux importés (286 euros/tonne). Ce phénomène était plus accentué en 2012 (respectivement 376 et 261 euros/tonne), à cause, notamment, des quantités importantes de métaux non ferreux exportées.

Au sein de l'Union européenne (UE), le Royaume-Uni, la France et les Pays-Bas dégagent le plus fort excédent commercial dans le domaine des déchets.

### Une hausse continue de la collecte nationale de MPR

La ressource française en MPR s'est accrue ces quinze dernières années. En 1996, 1 450 déchèteries étaient dénombrées pour 3,8 Mt de déchets collectés. En 2013, le parc est passé à 5 200 déchèteries pour 13 Mt collectées, dont 4 Mt sont l'objet d'un recyclage. Au total, en 2012, 14 Mt sont entrées en centres de tri captant des déchets ménagers ou des déchets des activités économiques, contre 3,2 Mt en 1998. La France compte aujourd'hui une quinzaine de filières à responsabilité élargie du producteur qui valorisent 7,7 Mt de déchets, dont 3,8 Mt d'emballages ménagers. Par ailleurs, 13,6 Mt de ferrailles ont été récupérées en 2012 contre 10 Mt en 1998.

### Une forte demande de l'étranger

18 Mt de MPR ont été mobilisées par l'industrie française en 2012. Le reste a été exporté, compte tenu de l'accroissement de la demande européenne, de l'émergence de pays tiers (Chine, Inde, Turquie), et de l'appréciation des cotations des matières recyclées sur les marchés. Dans le même temps, le secteur industriel français a marqué le pas. Les quantités de MPR exportées vers la Chine ont été multipliées par 16 en 14 ans (635 400 tonnes en 2014), celles vers l'Inde ont triplé (112 500 tonnes).

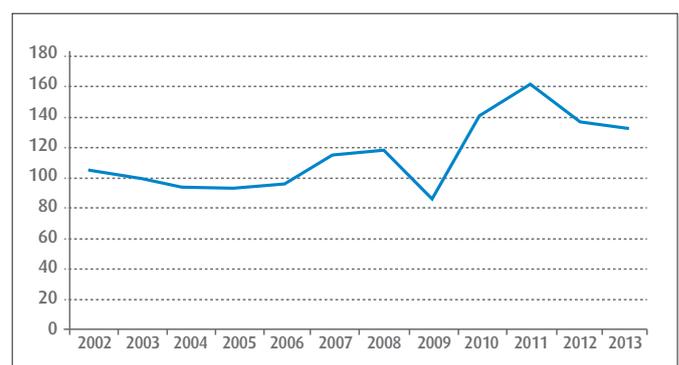
Ces pays sont très demandeurs de métaux non ferreux indispensables aux industries de haute technologie.

### Le prix des MPR à la hausse, mais avec une forte volatilité prix

Entre 1999 et 2014, les prix, toutes MPR confondues, se sont appréciés en euros courants de 5,5 % par an. Cette hausse est plus élevée que celle des prix européens, avec notamment une forte progression pour les métaux non ferreux. Le niveau des prix des MPR est fortement corrélé à celui des matières premières. Ainsi, dans les périodes de ralentissement économique, la baisse des prix des matières de base entraîne une dépréciation du prix des MPR qui les remplacent. Celles-ci deviennent moins attractives pour les industriels, car plus coûteuses à insérer dans les processus de production, accentuant encore la chute des cours. Ce constat, particulièrement prégnant lors de la crise de 2009 (graphique 3), est également présent en 2015. L'effet inverse s'observe lorsque la demande est soutenue, comme ce fut le cas en 2010 et 2011, avec une forte élasticité prix.

## Graphique 3 : cours moyens des papiers-cartons recyclés dans l'Union européenne

En euro/tonne



Source : Eurostat

### 86 % des exportations de MPR en valeur à destination de l'UE en 2014

Trois pays, la Belgique, l'Espagne et l'Allemagne (tableau 1), totalisent plus de la moitié des exportations françaises en valeur (2,6 Md€). La Chine est devenue le sixième partenaire commercial. Au total, la France exporte vers 150 pays dans le monde, et importe de 120 pays en 2014.

**Tableau 1 : principaux pays d'exportation de matières premières de recyclage en 2014, en valeur**

Pays	milliard d'euros	%	rang
Belgique	1,074	23,0	1
Espagne	0,774	16,6	2
Allemagne	0,750	16,0	3
Italie	0,592	12,7	4
Luxembourg	0,385	8,2	5
Chine	0,258	5,5	6
Pays-Bas	0,189	4,0	7
Autres	0,654	14,0	

Sources : douanes. Traitements : SOeS, 2015

En valeur, 86 % des exportations de MPR sont à destination de l'UE (4 Md€ en 2014). Six pays, Belgique, Espagne, Allemagne, Italie, Luxembourg et Pays-Bas, représentent 85 % des exportations en quantité (carte 1).

Il existe une relative spécialisation dans ces mouvements : l'Espagne et la Belgique privilégient les déchets de fonte et d'acier, tandis que l'Allemagne importe davantage de métaux non ferreux, et les Pays-Bas des quantités importantes de déchets de papiers-cartons.

### Une augmentation de 20 % par an des exportations vers la Chine

Les exportations vers les pays tiers constituent 14 % du total en valeur (664 millions d'euros – M€) en 2014.

Celles vers la Chine représentent 258 M€ (19 M€ en 2000), soit une multiplication par plus de 13 sur la période. Les exportations vers la Turquie ont été multipliées par 13, pour atteindre 76 M€. Hong Kong a vu ses importations quadrupler, totalisant 36,5 M€.

### 84 % des importations de MPR en valeur en provenance de l'UE

Les importations françaises provenant de l'UE représentent 1,5 Md€ en 2014. Sept pays, l'Allemagne, la Belgique, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Espagne, l'Italie, et la Pologne contribuent pour 1,4 Md€.

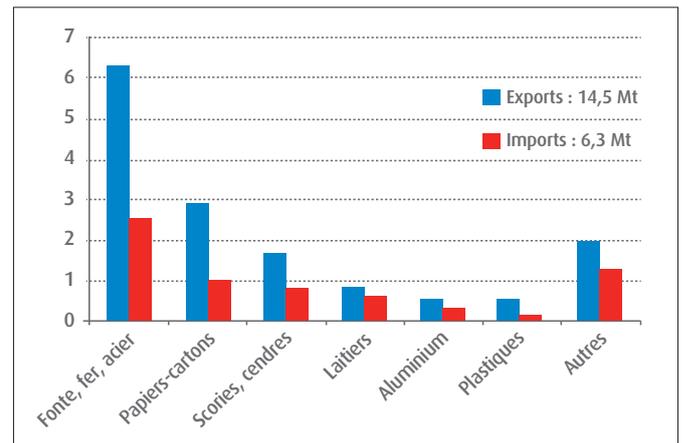
Les 0,3 Md€ restants proviennent principalement de pays tiers tels que la Suisse, les États-Unis ou la Russie.

### L'offre et la demande concernées par les mêmes familles de matériaux

La structure des échanges est assez similaire entre les exportations et les importations, bien qu'en quantités très différentes. Les déchets de fonte, fer et acier, de papiers-cartons, scories et cendres, ainsi que de laitiers (granulats artificiels issus de la sidérurgie), sont les principaux matériaux en termes d'échanges en masse (graphique 4). Le solde (exportations – importations) de ferrailles est excédentaire de 4 Mt, de 2 Mt pour les papiers-cartons, et de plus d'1 Mt pour les scories, cendres et laitiers. Métaux non ferreux et plastiques représentent des soldes moindres, mais à forte valeur ajoutée.

**Graphique 4 : structure des échanges de matières premières de recyclage en 2014, en masse**

En millions de tonnes (Mt)



Sources : douanes. Traitements : SOeS, 2015

**Carte 1 : pays de destination et tonnages de matières premières de recyclage exportées**



Sources : douanes. Traitements : SOeS, 2015

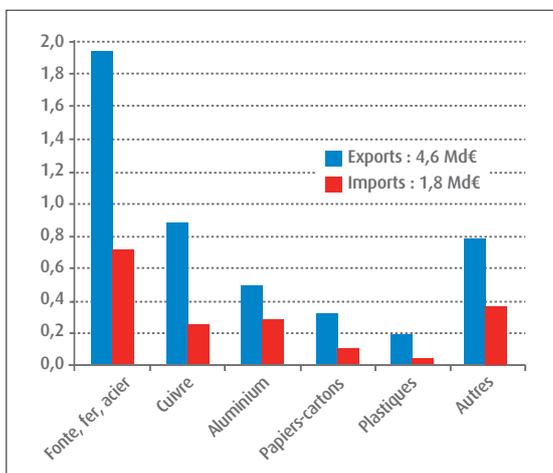
## 40 % du solde en valeur constitué par les déchets d'acier (ferrailles)

La distribution des échanges en valeur fait une place importante aux métaux ferreux et non ferreux (graphique 5).

Le solde des échanges de ferrailles est conséquent (1,2 Md€), mais il est sous-tendu par un solde matière important (4 Mt). Les métaux non ferreux, les déchets de cuivre, d'aluminium et autres métaux rares, représentent un solde des échanges de plus d'1 Md€. Au total, les échanges de métaux représentent plus des trois quarts du solde net. Papiers-cartons et polymères de plastiques sont contributeurs à hauteur de 0,4 Md€.

### Graphique 5 : structure des échanges de matières premières de recyclage en 2014, en valeur

En milliards d'euros (Md€)



Sources : douanes. Traitements : SOeS, 2015

### Typologie des matières premières de recyclage exportées par pays en 2014, en valeur

**Belgique** → 1,07 Md€ : 59,2 % déchets d'acier, 18,7 % déchets de cuivre ;

**Espagne** → 0,77 Md€ : 58,3 % déchets d'acier, 15,8 % déchets de papiers-cartons ;

**Allemagne** → 0,75 Md€ : 16,3 % déchets d'acier, 42 % déchets non ferreux ;

**Italie** → 0,59 Md€ : 30,5 % déchets d'acier, 24,8 % déchets de cuivre ;

**Luxembourg** → 0,38 Md€ : 81 % déchets d'acier ;

**Pays-Bas** → 0,19 Md€ : 45 % déchets de cuivre et d'aluminium, 18,3 % déchets de papiers-cartons ;

**Chine** → 258 M€ : 59 % métaux non ferreux, 18,3 % déchets de papiers-cartons ;

**Turquie** → 76 M€ : quasi-totalité 99 % déchets d'acier ;

**Inde** → 36 M€ : 49 % métaux non ferreux ;

**États-Unis** → 43 M€ : 48 % métaux non ferreux.

## Méthodologie

Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (coût, assurance, fret). Au prix du produit lui-même, sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement jusqu'à la frontière française.

Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (franco à bord), c'est-à-dire y compris les frais de transport et d'assurance jusqu'à la frontière française, à l'exclusion de ceux encourus hors du territoire pour acheminer la marchandise jusqu'au destinataire.

La circulaire du 14 janvier 2014 relative à la déclaration d'échange de biens dans la communauté européenne, fixe le seuil annuel de déclaration pour entrer dans le champ statistique à 460 000 euros.

D'autres mouvements de déchets plus spécifiques, car dangereux, sont suivis dans le cadre de la Convention de Bâle et du règlement (CE) n° 1013/2006 qui impose un contrôle des autorités compétentes (préfectures), pour des déchets qui sont l'objet de traitements dans un autre pays. Ils ne sont pas concernés ici.

La nomenclature qui a prévalu pour cette étude est issue de la codification du système harmonisé des douanes SH4 (quatre positions), dans laquelle ont été retenus uniquement les postes déchets de la NC8 (huit positions) :

2525, 2618, 2619, 2620, 2621, 2710, 2844, 3006, 3825, 3915, 4004, 4012, 4115, 4401, 4707, 5003, 5103, 5202, 5301, 5505, 6310, 7001, 7112, 7204, 7404, 7503, 7602, 7802, 7902, 7903, 8002, 8101, 8102, 8103, 8104, 8105, 8106, 8107, 8108, 8109, 8110, 8111, 8112, 8113, 8548, 8908.

### France exporting ever increasing amounts of recycled raw materials: a 75% increase between 1999 and 2014

*Recycled raw materials – that is recycled waste ferrous and non-ferrous metals, paper, cardboard and plastics, etc. – save on resources when they are substituted for virgin materials. France's imports of such materials have remained stable, in terms of quantity, since 1999 but exports have increased greatly. The country's trade balance increased eightfold in 15 years to reach €2.8 billion in 2014, equivalent to the value from agricultural output or financial services.*

### Pour en savoir plus

• *Rapport 2012 sur les mouvements transfrontaliers de déchets (dangereux) dans le cadre de la Convention de Bâle et du règlement (CE) n° 1013/2006 du Parlement européen et du Conseil, CGDD/SOeS, Document de travail, n° 19, août 2015, 20 p. : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publications/c/documents-travail.html>*

• *Un solde des déchets fortement excédentaire*, Direction générale des douanes et droits indirects, *Études et éclairages*, n° 20, mars 2011, 2 p.

Xavier Ghewy, SOeS

le point sur

Commissariat général au développement durable

Service de l'observation et des statistiques

Tour Séquoia  
92055 La Défense cedex  
Mél : diffusion.so.es.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

Directeur de la publication : Sylvain Moreau

Rédactrice en chef : Anne Bottin

Coordination éditoriale : Céline Carrière

Conception et réalisation :

[www.romatiques.fr](http://www.romatiques.fr)

Impression : Bialec, Nancy (France) utilisant du papier issu de forêts durablement gérées.

ISSN : 2100-1634

Dépôt légal : janvier 2016